

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 29^e Mars 2023

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 6 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le 5 AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, MAZELLE Philippe, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

Absents excusés BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROUSSEL Karine, SERVANT Ludovic, VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2023/15

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 conforme au compte de gestion 2022 du Service de Gestion Comptable de Châtelleraut Nord Vienne (Trésorerie des Collectivités du Châtelleraudais), le Conseil Municipal statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 pour le budget commune.

Constatant que le C.A. présente un excédent de fonctionnement de	847 044.87 €
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
Article 1068 - virement à la section d'investissement	194 304.96 €
Article 002 -report à nouveau	652 739.91 €

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 6 avril 2023
Béatrice FONTAINE
Maire